

Communiqué de presse

Sion, le 21 mars 2020

Les nouvelles mesures du Conseil fédéral face au COVID-19 **La CVT reste très attentive**

La Chambre Valaisanne de Tourisme (CVT) a pris connaissance des nouvelles mesures du Conseil fédéral rendues publiques hier vendredi. Si elles répondent, en grande partie, aux préoccupations évoquées par la CVT le 7 mars dernier, la Chambre reste très attentive, notamment à la mise en œuvre ces prochains jours des ordonnances du Conseil fédéral.

Devant la propagation tragique et rapide de la pandémie du Covid-19, la Chambre Valaisanne de Tourisme s'interrogeait, il y a deux semaines, sur les conséquences humaines et économiques, notamment sur les acteurs du tourisme dans le canton. La Chambre privilégiait alors deux mesures immédiates, l'introduction d'un chômage partiel non bureaucratique et l'approvisionnement des entreprises en liquidités.

Réunis par visioconférence vendredi 20 mars 2020, les représentants des associations faïtières de la CVT ont pris connaissance des nouvelles mesures du Conseil fédéral. La CVT salue l'élargissement des conditions de chômage partiel, de chômage technique aux indépendants, apprentis et saisonniers comme elle se félicite que le problème des liquidités financières ait trouvé une solution pragmatique et rapide.

La CVT entend maintenant, toujours en étroite collaboration avec le Conseil d'Etat, étudier dans le détail les ordonnances du Conseil fédéral et, le cas échéant, proposer des mesures supplémentaires afin que la vie économique puisse se poursuivre !

La Chambre Valaisanne de Tourisme réunissait, hier vendredi, autour de son Président, le Conseiller aux Etats Beat Rieder, ses deux Vice-présidents, Luc Fellay et Berno Stoffel, son Secrétaire général Nicolas Pralong, André Roduit, Président du Groupe Tourisme au Grand Conseil ainsi que les représentants des associations faïtières : Communes valaisannes, Association des Directeurs d'office du tourisme, Oberwallis Verkehr und Tourismus, Gastro Valais, Restoroutes Valaisans, Association hôtelière du Valais, Fédération Valaisanne des Résidences secondaires, Remontées mécaniques valaisannes, Association valaisanne des Ecoles de ski et Union des transports publics du Valais.

Enfin, la CVT aimerait s'associer au désarroi de toute personne frappée par le coronavirus et saluer l'immense engagement de tout le personnel sanitaire.

Pour contact Beat Rieder, Président CVT \ 079 212 34 39
 Luc Fellay, Vice-président CVT \ 079 240 60 26